

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE**

Le Maire de Forges-les-Eaux,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant le déménagement prévu le 02 décembre 2023 au 1C rue des Potiers à FORGES-LES-EAUX.
- Considérant la nécessité de réglementer la circulation et le stationnement,

N°2023-250

**Objet** : Déménagement

1C rue des Potiers

02 décembre 2023

De 7H00 à 20H00

**ARRETE :**

**Article I :**

Le déménagement est autorisé et le stationnement sera interdit à tout véhicule excepté pour le déménagement au 1C rue des Potiers à Forges-les-Eaux sur 2 places de stationnement le 2 décembre 2023 de 7H00 à 20H00.

**Article II :**

La présente réglementation sera matérialisée par la pose de panneaux.

**Article III :**

Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie de FORGES-LES-EAUX est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait conforme,  
Forges-Les-Eaux, le 30 novembre 2023

Le Maire  
Christine LESUEUR



Publié électroniquement sur le site Internet

De Forges-les-Eaux le : **30 NOV, 2023**